

# Lignes directrices du Fonds de loisirs pour les jeunes

Le but du Fonds de loisirs pour les jeunes (FLJ) est de venir en aide aux enfants et aux jeunes qui ne sont pas en mesure de participer à des activités à cause de difficultés financières.

## Qu'est-ce que FLJ?

Le FLJ est un fonds spécial qui est administré par Sport Yukon et soutenu en partie par le gouvernement du Yukon. Le Fonds aide les familles à couvrir une partie des frais relatifs à l'inscription, à l'achat de vêtements spécialisés, d'accessoires et d'équipement afin que leurs enfants soient en mesure de participer à des activités saines. Un maximum annuel de 500 \$ par enfant est offert en vertu du FLJ.

## Qui est admissible?

- ☞ Les enfants et les jeunes (de 0 à 19 ans) issus d'une famille dont le revenu annuel est inférieur à 45 000 \$ (conformément à la déclaration de revenus faite à Revenu Canada) OU
- ☞ les enfants et les jeunes dont la famille est aux prises avec des difficultés particulières (telles que des difficultés financières récentes, une maladie dans la famille ou une crise familiale)

## À quoi peut servir l'argent de ce Fonds?

Les subventions sont offertes pour payer une partie des frais associés à la participation à des activités sportives, de loisirs, artistiques, culturelles, et sociales au Yukon. Les voyages au Yukon peuvent aussi être admissibles, selon le cas.

## Comment présenter une demande?

Veuillez utiliser le formulaire de demande :

- ☞ Une preuve du revenu familial net ou d'autres circonstances familiales, s'il y a lieu.
- ☞ Joindre une copie du certificat de naissance ou de la carte d'assurance-santé de l'enfant.
- ☞ Le FLJ peut demander des références de la part d'un travailleur social, d'un enseignant ou d'un prêtre.
- ☞ Les fonds sont versés directement à l'organisme qui offre l'activité.
- ☞ Les demandes peuvent être envoyées en tout temps.
- ☞ Les demandeurs seront informés de la décision dès que possible.

## Veuillez envoyer vos formulaires de demande à :

Sport Yukon  
4061, 4<sup>e</sup> Avenue  
Whitehorse (YT) Y1A 1H1

Ou par télécopieur, au : 867-667-4237

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez au : 867-668-4236

## **Remarques importantes :**

*Un vélo par enfant à chaque trois ans.*

*Les parents de famille d'accueil devraient communiquer avec les Services à l'enfance et à la famille.*